



COMMUNE DE  
St-Légier-La Chiésaz

---

## COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

---

No 15-2015 - Séance du 28 septembre 2015 - Orale

Halle des fêtes de Praz-Dagoud

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Après une étude de faisabilité, des contacts ont été pris avec les utilisateurs et les voisins.

La mise à l'enquête sera déposée en octobre ce qui nous laissera le temps de préparer la suite de la procédure.

Le but étant de pouvoir présenter un préavis au début de l'année prochaine afin de permettre l'organisation du 1<sup>er</sup> août 2016 dans les meilleures conditions possibles.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

A. Bovay

Le Secrétaire

J. Steiner



St-Légier-La Chiésaz, le 28 septembre 2015

M. Gérald Gygli, Municipal délégué

Copie au Bureau du Conseil communal